



## Location pour un enfant

-----  
Par Bongrand

Bonjour,

Je suis en instance de divorce (très compliqué). Nous devons loger un de nos enfants pour ses études à Paris et je ne suis pas d'accord pour le bien en location que ma femme a choisi car bien trop cher pour moi. Comment puis-je m'y opposer sachant qu'elle (ma femme) ne veut rien entendre ?

Merci pour votre aide.